HAL open science

La rencontre de l'écrit: Langue nationale et substrat dialectal dans les correspondances peu-lettrées de la Grande Guerre

Agnès Steuckardt, Jean-Michel Géa, Stéphanie Fonvielle

To cite this version:

Agnès Steuckardt, Jean-Michel Géa, Stéphanie Fonvielle. La rencontre de l'écrit: Langue nationale et substrat dialectal dans les correspondances peu-lettrées de la Grande Guerre. Roynette Odile; Siouffi Gilles; Steuckardt Agnès. La langue sous le feu: Mots, textes, discours de la Grande Guerre, Presses Universitaires de Rennes, pp.99-110, 2017. hal-03185310

HAL Id: hal-03185310

https://hal.science/hal-03185310v1

Submitted on 30 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La rencontre de l'écrit. Langue nationale et substrat dialectal dans les correspondances peu-lettrées de la Grande Guerre

« Arraché brutalement à ses occupations habituelles, à son foyer, à sa famille, le citoyen français est devenu du jour au lendemain un soldat aguerri, apte à tout, tour à tour terrassier, constructeur, tirailleur, bombardier, mitrailleur », témoigne, dans *Sous la terre de France* (1917), le soldat, écrivain et ami de Barbusse Pierre Paraf. Le citoyen français a dû, aussi, se faire épistolier. Autant les bourgeois des villes ont pu se trouver désemparés devant leur pioche, autant les ruraux devant leur crayon-plume. C'est le choc de la rencontre avec l'écrit que les correspondances « peu-lettrées »[1] recueillies dans le cadre du projet « Corpus 14 »[2] laissent entrevoir.

Les Poilus et leurs proches, séparés, s'écrivent beaucoup, mais comment écrivent-ils ? Les correspondances peu-lettrées ont leurs caractères linguistiques propres, qui sont à rapporter à un apprentissage partiel de la langue nationale. Incomplètement standardisé, cet écrit présente une orthographe, une syntaxe, un lexique particuliers. De quelle nature est cette particularité ? Est-ce dans les correspondances des Poilus que se trouve le véritable « argot des Poilus » ? Ce corpus ne nous mène pas exactement sur les sentiers qu'ont suivis Albert Dauzat et Gaston Esnault. L'un et l'autre, par leurs relevés et leurs enquêtes, ont voulu décrire une pratique orale des Poilus : « le poilu tel qu'il se parle », et l'ont regardé depuis la fin du conflit. Nous observons une pratique écrite dans son moment d'émergence, notre corpus couvrant la période 1914-1916. Dauzat et Esnault décrivent la diffusion dans le français oral d'un argot de caserne, de néologismes propres au conflit et d'un argot parisien (Roynette, 2010 ; 2013) ; nous regardons l'écrit de soldats ruraux issus de milieu modeste et de leur famille. Nous l'aborderons ici en nous interrogeant sur un des aspects de leur entrée dans l'écrit : dans quelle mesure y intervient la langue qu'ils parlaient au sein du foyer ? Plus spécialement, quelle place occupe l'occitan dans les lettres des scripteurs héraultais, prédominantes dans la première version du corpus ?

À l'école communale, dans les écoles régimentaires de l'armée, c'est dans la langue nationale qu'ils ont appris à écrire, et c'est, logiquement, cette langue qu'ils utilisent dans leur correspondance. La langue du village et de la maison n'a-t-elle dès lors aucune place dans leurs lettres ? On soulignera dans un premier temps la modestie des traits dialectaux dans la syntaxe et le lexique ; on suivra dans un second temps la piste de l'onomastique, qui permet cependant de mettre à jour, dans ces écrits populaires, une forme de substrat occitan.

1. La langue régionale à l'écrit : des traits résiduels

Dialectophones naturels possédant l'occitan comme langue usuelle, ni les Poilus ni leur famille n'emploient leur vernaculaire pour correspondre entre eux. À rebours de leur oralité civile d'avant-guerre, mais aussi des pratiques langagières du front, où s'est maintenu un usage vivace de la langue d'oc tant que s'est appliqué le principe du recrutement régional des soldats, les scripteurs font du français le code normal de leur écriture. Sur l'ensemble du corpus, à peine est-il possible de relever deux très courtes bribes en occitan chez Ernest et Marie :

> « Barthez est en parfaite santee comme moi et vous souhaite a tous den etre aussi las espartellios beau pla a me lous escelots[3] je termine en vous embrassant a tous bien fort ton epoux pour la Vie Ernest Viste. » (Ernest, 31/01/1915)

---

[1] Pour reprendre la qualification de Sonia Branca-Rosoff (1994).

[2] Les textes dont il sera ici question ont été collectés pour l'essentiel aux archives départementales de l'Hérault et dans les archives privées d'une famille d'un village héraultais. Nous avons réuni et transcrit 657 lettres et cartes, consultables sur Ortolang, à l'adresse : http://www.ortolang.fr/projets/corpus14/. Dix scripteurs (sept soldats, trois femmes) écrivent pendant la période 1914-1916. Un des soldats, gravement blessé, est réformé en 1915 ; les autres correspondances sont interrompues par la mort du soldat qui en était le médiateur.

[3] « Les espadrilles vont bien avec les sabots » (*espartellios* > *espardelhas* : « sandales à semelle de corde, espadrilles » ; *escelots* > *esclòps* : « sabots, galoches ».

> « Au moment ou je te fait la l'etre le soupé se prépare […] et jen profite pour venir passer ce petit instant au prés de toi mon petit cour ((min beauou souppa[4])) me voilà apres soupé de nouveau au prés de celui que mon cour aime. » (Marie, 03/07/15)

Concernant le matériau linguistique des lettres, un premier constat est de noter l'effacement de l'idiome hérité au profit de la langue nationale. Dans le droit fil de la distribution fonctionnelle des langues de ce début de XXe siècle, le dialecte échappe au passage à l'écrit des témoins[5] : ceux-ci ont construit à l'école leur compétence scripturaire *via* le seul français et, conformément au mode d'acquisition de ce nouveau capital culturel, ne semblent pas avoir les moyens de faire jouer l'occitan comme médium épistolaire. Loin d'être une particularité du corpus, ce point est une constante chez les soldats du Midi : en dehors d'éventuelles annotations, de possibles post-scriptum ou de brefs passages, rares sont les cas d'écritures dialectales chez les simples combattants[6]. De fait, d'un bout à l'autre de la guerre, l'usage massif de la langue d'oc à l'oral ne rencontre aucun véritable écho dans les lettres des Méridionaux, où seuls les habituels ressorts diglossiques que sont la confidence, l'émotivité ou l'affectivité permettent le surgissement du dialecte. C'est le cas pour les extraits ci-dessus : en clôturant sa lettre, Ernest s'aperçoit qu'il n'a pas fait état de la réception des espadrilles qui lui ont été envoyées : comme pressé par une écriture dont le flux pourrait lui échapper, il lui faut aviser en hâte son destinataire de la bonne réception des effets. Dans l'urgence de l'écriture qui s'achève, le vernaculaire se précipite, jaillit plus qu'il n'apparaît, livre son message, cependant qu'aussitôt le français le refoule. C'est aussi sous le registre de l'intime et de l'univers domestique que l'occitan apparaît chez de Marie : la journée aux champs est finie, un plat est en train de cuire, dans l'attente de son dîner, l'épistolière écrit à son époux. Le repas est prêt, elle s'interrompt et, dans un parfait dialogisme familier et intimiste avec son mari, précise la raison pour laquelle l'écriture est suspendue. Le message échoit alors à l'occitan non sans être borné dans son texte par deux doubles parenthèses qui spectacularisent le sujet traversé par la diglossie. Marie a dîné, elle reprend l'écriture de sa lettre, la parenthèse référant au repas s'est refermée, comme s'est refermée, incontinent, celle du dialecte.

Écrire dans une langue qui n'est pas pour les témoins celle de leurs échanges quotidiens à l'oral implique une hétérogénéité dont on peut trouver trace derrière les phénomènes d'interférences phonétiques, morphosyntaxiques et lexicales de nature substratique. Pour autant, les variantes contenues dans les lettres montrent, là encore, le faible impact du dialecte. Il est certes possible de dresser une liste d'occitanismes dans le corpus, mais cette liste reste dans sa variété très en deçà des habituelles recensions opérées à l'oral dans le Midi. En outre, les formes régionales possèdent toujours une fréquence moindre comparée à celle des tours standards correspondants lorsqu'ils existent.

Sur un plan méthodologique, ce point suggère l'intérêt qu'il y a à combiner approche qualitative et quantitative pour comprendre la façon dont les populations allophones et rurales du Sud sont entrées dans l'écrit. Sur le traitement des observables dus aux contacts des langues, il importe en effet de ne pas s'en tenir au seul dénombrement des traits attribuables au dialecte : quand bien même ces

---

[4] *min beauou souppa* > *m'en vau soupa* : « je vais dîner ».

[5] Hormis leur passage à l'école, nos témoins ont sans doute eu peu d'occasion d'écrire avant 1914. L'écrit n'était pas indispensable dans leur vie de petit paysan et seule, peut-être, la rédaction de lettres était un usage auquel ils avaient pu se livrer.

[6] Il faut traiter à part les correspondances des félibres mobilisés qui, à l'instar de Louis Bonfils (Barral éd., à paraître), ont parfois pris l'occitan comme langue d'écriture, plus que la véhicularité du code, c'est d'abord leur militantisme qui explique cet usage. Pour le reste « [les] Méridionaux - Languedociens, Catalans et Provençaux - s'expriment en français et non pas dans leur langue maternelle. Et nous n'avons trouvé que trois cartes entièrement rédigées en occitan… [sur près de 7000 lettres dépouillées] Ainsi, si l'on fait abstraction des apartés et post-scriptum, on constate que l'occitan et le catalan ne sont pratiquement pas utilisés dans la correspondance, alors même que les poilus du Midi, du biffin de base au général, parlent entre eux "en patois"», (Baconnier, Minet, Soler, 1985).

derniers seraient parfaitement identifiés[7], il conviendrait de mesurer leur fréquence d'utilisation relativement aux formes standards concordantes conjointement produites dans un même énoncé. Cela parce la pratique du français scolaire a toujours visé la norme comme but à atteindre et que le passage des scripteurs à l'école, même bref, leur a permis d'en intérioriser une part. Il s'agit donc de rapporter les faits de substrat aux usages normés du français en comparant les fréquences d'emploi des variables à celles des tours standards équivalents.

Ainsi, plusieurs séquences relèvent dans le corpus de correspondances phonogrammiques : c'est le cas de la consonne [ʃ], dissimilée[8] sous la forme [s], rendue par la graphie < *s* > à la place de < *ch* > (*je dois te parlé un peu de notre sangement*, (Ernest, 29/01/1916) ; *peut etre il sangera de nouveau* (Marie, 01/02/1915), etc.) ; c'est aussi le cas de la graphie < *a* > employée à la place de < *en / an* > en liaison, qui ressortit du phénomène de dénasalisation habituel à l'oral dans le Midi[9] (*Il la n'est de meme pour moi* (Laurent, 28/09/1914) ; *ja nai pas eu* (Laurent, 28/09/1914) ; *ses le payre Reynaux du Bos quil te la vois* (Joséphine, 13/01/1915), etc.). Un simple relevé donnerait sans doute une idée de la façon dont la prononciation dialectale influence l'écrit des témoins mais ne renseignerait guère sur la productivité du phénomène. Pour comprendre cette dynamique, il est nécessaire de passer à un niveau d'analyse plus fin en précisant la rentabilité des séquences marquant la dissimilation et la dénasalisation relativement aux séquences standards qui coexistent dans un même texte ou une même série textuelle. Cette articulation entre le qualitatif et le quantitatif peut être figurée sous forme de tableau[10] :

	corpus complet		ventilation par scripteur											
	var.	stand.	Laurent		Pierre		Ernest		Marie		Joséphine		Louise	
			var.	stand.	var.	stand.	var.	stand.	var.	stand.	var.	stand.	var	stand.
dissimilation : <*s*> [s] pour <*ch*> [ʃ] (*il sangera*)[11]	25	75	0	100	20	80	72	28	29	71	-[12]	-	-	-
dénasalisation : <*a*> mis pour <*en/an*> (*il la n'est - ja n'ai pas eu*)	46.5	53.5	58[13]	42	0	100	0	100[14]	3	97	75	15	17	83

[7] Se pose la question de l'identification de la variation linguistique régionale : certains éléments qui lui sont imputés recoupent en effet des points sur lesquels la norme a longtemps hésité ou des faits de "variation de longue date" déjà présents en français (Béniak & Mougeon, 1989).

[8] La dissimilation crée ou accentue une différence entre deux sons voisins. Signalé dans le Midi pour [ʃ] et [ʒ] ([pizõ] à la place de [piʒõ]), ce phénomène ne touche dans le corpus que le verbe *changer* et ses dérivés.

[9] J. Durand (2009), "Essai de panorama critique des accents du midi", in L. Baronian et F. Martineau (éds.), *Le français, d'un continent à l'autre : Mélanges offerts à Yves Charles Morin*. Coll. Les Voies du français. Québec, Presses de l'Université Laval. pp. 123-170.

[10] Les données (exprimées en %) valent pour les correspondances cumulées (*corpus complet*) puis pour chaque scripteur (*ventilation par scripteur*). Lecture de *dénasalisation* : sur l'ensemble du corpus, la voyelle nasale [ã] est orthographiée <a> dans 46.5% des cas (var. (*variable*)) et <en> / <an> dans 53.5% des cas (stand. (*standard*)) ; chez Laurent <a> est dominant à 58% ; Pierre emploie toujours <en> / <an> (var. 0 / stand. 100). Pour le tableau complet cf. J.-M. Géa, à paraître.

[11] Les calculs portent sur le seul paradigme de *changer*, en considérant toutes les occurrences où [ʃ] initial est rendu par la graphie <*ch*>, la dissimilation est réduite à l'état de trace dans le corpus (0,58%).

[12] **-** indique à la fois l'absence de la variable et de la forme standard.

[13] La graphie <*a*> cède chez Laurent à l'effet de masse des modèles d'écriture épistolaire, elle est en effet contenue à près de 80% dans la formule *il la n'est de même pour moi* systématiquement répétée en tête de lettre. Hors cette formule, les rapports s'inversent très nettement en faveur de <*en*>.

[14] À noter chez Ernest une occurrence de la graphie <*e*> pour <*in*> : *a lestent même je reçois ta chere lettre*, 29/01/1916), mais, dans le même temps, 3 occ. de <*in*> sur le même lexème : *pour venir un petit instant a toi*, 20/01/1916 ; *a linstant ou je te fais la lettre*, 22/04/1916 ; *je viens de recevoir à l'instant une lettre*, 26/09/1916).

Également touchée par la variation dialectale, la morphosyntaxe reste toutefois aussi plus proche de l'usage standard que l'usage régional :

	corpus complet		ventilation par scripteur											
	var.	stand.	Laurent		Pierre		Ernest		Marie		Joséphine		Louise	
			var.	stand.	var.	stand.	var.	stand.	var.	stand.	var.	stand.	var.	stand.
avoir concurrent d'*être* auxiliaire[15]	22	78	9	91	67	33	34	66	30	70	-	-	-	-
être conjugué avec *être (suis/sommes/sont étés(s))*	21	79	25	75	0	100	30	70	17.5	82.5	15	75	80	20
ordre pro. pers. direct / indirect (*donne moi le*)	15	85	0	100	0	100	-	-	33	67	-	-	0	100
quantifieur + *des* + nom massif ou comptable (*beaucoup des…)*	32	68	33.5	66.5	0	100	25	75	0	100	50	50	33.5	66.5
y mis pour *lui* (*les coliques y on passé*)	10	90	0	100	11	89	0	100	56	44	0	100	0	100
passé surcomposé (*il ma eu di*)	5 occ.[16]		1 occ.	-	-	-	-	-	4 occ.	-	-	-	-	-
datif éthique (*tu vas te penser*)	5 occ.[17]	-	1 occ.	-	1 occ.	-	2 occ.	-	1 occ.	-	-	-	-	-

La confrontation doublement complémentaire entre les fréquences et les formes d'un côté, le standard et la variation de l'autre, fait apparaître des lignes de force concernant les contacts de langues dans les lettres des scripteurs. Si ces dernières contiennent des éléments de substrat, les traits régionaux n'excluent pas la coexistence des traits de français correspondants, quantitativement toujours dominants. Sur l'ensemble du corpus, les taux de fréquences de la colonne *standard* dépassent voire écrasent les taux de la colonne *variables*. La même caractéristique se retrouve au niveau individuel où les emplois de la variable dépassant le standard sont exceptionnels. Malgré la durée limitée de la scolarité des témoins, malgré aussi le fait que l'interaction épistolaire relève ici d'une communication privée et intime, ces derniers actualisent une langue peu occitanisée, où ne subsiste qu'un faible nombre de traits dus au vernaculaire[18]. Le même constat peut être reconduit sur le plan lexical, pourtant tenu par la sociolinguistique variationniste comme le domaine plus perméable

---

15 Ne concerne dans le corpus que les verbes *rentrer/rester/tombé/sortir/reposer*. À l'état de trace si l'on considère l'ensemble des verbes auxiliés du corpus.

16 Marie a l'emploi normal du surcomposé en français (procès accompli en subordonnée temporelle) : *qu'ant je tai eu faite la l'etre de hier le temps a recomencé a etre mauvais* (23/02/15), etc. Seule la forme apparue chez Laurent correspond à la valeur aspectuelle régionale (valeur d'occasionnel) : *lorsquil fesait son serviçe à Montpellier il ma eu di qu'un jours, en la pelant lui un autre avait répondu aussi a son non* (21/03/1915).

17 Existe en français mais ne renvoie pas au sujet du verbe comme attendu dans l'usage régional : *lorsque j'ai vu que lon me fessait pas réponse de suite je me suis bien pensser qu'il li avait qu'elque chose* (Laurent, 06/02/15) ; *je ne peu pas ouvrir les yeux tellement ils me coulent* (Ernest, 09/01/15), etc.

18 Un grand nombre de variantes pointées comme typiques du Midi sont des hapax ou presque, par exemple : *beaucoup* employé comme superlatif absolu là où le français normé préfère *très* (*c'est beaucou triste chéri* (Marie, 16/04/15)) ; *se* pour *nous* réfléchi (*car nous se languison* (Joséphine, 23/02/15)) ; la répartition des verbes construits de façon pronominale (*ils etait venu pour que sa femme sacouche ici* (Marie, 09/09/15)) ; la construction indirecte préférée à la construction directe (*lui* en employé pour *l'*: *elle te prie daller lui aider a vendanger* (Ernest, 18/08/16)) ; *être* participe passé accordé avec le sujet (*le mauvais sang quelle s'est faite* (Pierre, 02/01/15)) ; le changement de genre calqué sur l'occitan (*jai vu 5 lievres toutes a la foi* (Ernest, 06/12/15)) ; le tour adjectival *être trempe* (*nous somme plein de terre, et tous tranpe* (Laurent, 13/12/15)), etc. Beaucoup de tournures sont mêmes complètement absentes. C'est le cas de la neutralisation de l'opposition du genre pour les pronoms de troisième personne (**ma fille, il a pris...*) ; d'*avoir* dans les temps composés des verbes pronominaux (**il s'a fait mal*); de *sa / son* à la place de *leur(s)* (**ils n'aiment pas son pays*) ; de l'emploi déterminatif de l'adjectif possessif (**ce livre est mien*), de *en* préfixe devant les verbes de mouvement (**il s'est ensauvé*), etc.

aux effets de substrat. Représentant à peine 1% des formes lexicales du corpus, moins d'une cinquantaine de calques et d'emprunts à l'occitan sont passés dans les correspondances.

2. Du côté de la *petite patrie* languedocienne : toponymes et anthroponymes

Tentons cependant de pister les traces de dialectes sur un terrain particulièrement favorable : celui de la nomination propre. Notre analyse ne portera ici sur une partie du corpus : les écrits échangés entre les membres d'une famille de paysans héraultais. Deux Poilus, Pierre Fabre et Ernest Viste, écrivent à leur épouse, Marie Viste, épouse Fabre, et Marguerite Houlès, épouse Viste. Tous vivent au Moulin de Vergouniac, un lieu-dit situé sur la commune du Soulié[19]. Dans leurs lettres, qui transmettent les nouvelles des Solariens du front et de l'arrière, ils ont recours aux différents marqueurs d'identité que leur fournit la langue : le patronyme, utilisé pour « évoque[r] des relations de parenté » (Zonabend, 1979 : 73) et de filiation ou de lignée, le prénom qui « privilégie des liens d'individu à individu » avec notamment la répétition du même prénom au sein de la filiation[20], et le sobriquet, résultat d'une création commune, qui « appartient tout entier à l'expression orale » (Zonabend, 1979 : 68) et offre une possible ouverture au dialecte.

Les scripteurs opèrent dans leurs écrits une distinction entre les marqueurs d'identité dont la forme relève d'un usage public, propre à l'écrit normé, i.e. administratif, et ceux qu'ils réservent plus volontiers à leur communication privée. Les structures normées par l'état civil, qui associent le prénom au patronyme (Pierre Fabre, Marie Viste, Ernest Viste, Marguerite Viste), se figent[21] dans les phases liminaires de la lettre : selon le modèle qui leur a été enseigné à l'école[22], les séquences « Prénom-Patronyme » indiquent le destinataire en tête d'adresse postale, le destinateur en signature. Dans le corps de la lettre, les marqueurs d'identité servent la *petite patrie* languedocienne[23].

L'emploi absolu de patronymes (« on a dit l'autre jour que sarayac était légèrement bléssé », Marie, 9/09/14), les prénoms précédés d'un article défini (« tu manonce la mort du felicien mais ce n est pas laine qui était a Beziers setait le plus jeune », Ernest, 5/04/15), parfois précisés au moyen d'une indication de parentèle (« nous ne somes plus avec ton Cousin Senegas mai je lai vu hier il se porte bien », Ernest, 1/03/15) relèvent de pratiques rurales répandues.

Les prénoms et les patronymes se doublent souvent d'une indication toponymique, mode de désignation qui n'est pas nouveau (Dauzat, 1934 : 108 ; 1977 : 39) et révèle une forme d'anthroponymie paysanne, dont l'usage est avant tout motivé par la nécessité d'identifier avec exactitude les personnes d'une commune où les noms et les prénoms sont en nombre limité. Le toponyme est donc essentiel dans la désignation des Solariens. Le nom de leur ferme, ou des lieux-dits où ils résident, accompagne leur prénom (François de la Miellouane, Joseph de Gransagne, Marie du Soulié bas, Auguste de Vergniole, Germain de St faut ; Piaril des cabanassac, Piarrillou d'Espine, le piéril du Crabie, etc.) ou leur patronyme (Barthez du soulié, Bamot de Caudezau, le pages de fonclare, etc.). Par métonymie, le toponyme désigne le ou les habitant(s) du village, du hameau, du lieu-dit ou de la ferme : « Tu donneras des nouvelles a Malbosc je n'y pas encore écri j'yecrirai demain » (Pierre, 2/07/15) ; « j'ai ecrit a Pezenas et a Beziers. J'attand la lettre pour ecrire a Ernest » (Pierre, 18/11/14). Des références à la profession de l'habitant (le garde de Peirelade, la meteyère de Granssagne (Marie, 18/07/1915) ou à sa parentèle (« jai reçu des nouvelles de ton Oncle de Beziers », Ernest, 6/12/1914) peuvent aussi achever de préciser la désignation anthroponymique.

---

[19] Pour l'histoire et la description précise de la commune du Soulié et de ses environs, voir Cousi (1998), G. Gros (1998), D. Gros (1963 ; 1996) et C. Gros (1923).

[20] Les lettres du corpus suivent les usages réglant la dation des noms propres et prénoms en milieu rural depuis la fin du 19e siècle. Bien souvent, le prénom d'usage ne correspond pas au premier prénom inscrit sur le registre communal des naissances. Ainsi Ernest est-il le dernier prénom de François Marie Ernest Viste, et Marguerite, le second prénom de Marie Marguerite Houlès. Pour une histoire du système onomastique, voir notamment Dauzat (1934 ; 1977).

[21] Avec quelques rares variantes : P. Fabre (Pierre, 31/12/14), ou Fabre Pierre (lettre du départ).

[22] De nombreuses lettres de ces poilus à leur famille sont ponctuées par « Ton époux pour la vie », « Ton (beau)-frère pour la vie », « Ton fils pour la vie ».

[23] Afin d'établir les identités civiles des personnes mentionnées ou de retrouver l'étymologie ou le sens attribué à certains sobriquets, nous avons interrogé des personnes natives et résidentes du Soulié.

L'identité régionale[24] des scripteurs affecte aussi la morphologie des prénoms mentionnés. Comme en témoigne l'étude menée peu après la guerre par un érudit local, « les prénoms […] passent d'une génération à l'autre avec leur diminutif ordinaire ; que de Jean, Joseph, Pierre ou Augustin sont appelés de père en fils, Janou, Joseppou, Pierril ou Gustou » (Gros, 1923 : 31). Deux suffixes languedociens[25] peuvent être ajoutés au prénom : -ou[26] (Ernestou, Elisou(t)) et –ilh (Pierrilh/Piarrilh). Ces suffixes diminutifs, qui se combinent parfois pour former le prénom Pierrillou[27], portent une valeur hypocoristique[28]. Ils assurent aussi, parfois même au sein de la lignée familiale, une fonction distinctive entre les homonymes qu'ils situent selon l'âge ou l'ordre de descendance dans la parentèle. Ernestou désigne ainsi alternativement dans les lettres un enfant[29] et un adulte ; les diminutifs en emploi concurrentiel *Pierrilh* et *Pierrilhou* aident à différencier Pierre Fabre de son père du même prénom[30].
Dans les sobriquets passent quelques mots du lexique languedocien commun. Ils pointent un trait distinctif du physique ou de la personnalité. La petite Élise est désignée par l'adjectif substantivé *la menude* (« bambine ») :

> « Tu diras a la menude que nous partons avec courage ainsi qu'a ceux du pont » (Pierre, lettre du départ, sans date [08/1914])

Le nourrisson de Pierre et Marie, Aimé, est quant à lui surnommé affectueusement « le petit bardelle ». Le substantif masculin *bardèl*, en concurrence avec *bardót*, signifie « petit mulet » et fait référence en contexte au caractère têtu du nourrisson :

> « ne néglige pas ton repos, tu ne dois pas en avoir de reste surtout si le petit bardelle sçusse toujours » (Pierre, 12/07/15)

D'autres personnes, dont l'identité nous est désormais opaque, nous sont connues par leur seul sobriquet. Par analogie avec le chef de la basse-cour, *le poulart*, substantif formé à partir du nom masculin « pol » ([pul][31], « coq » désigne des hommes qui appréciaient les femmes, ou fanfaronnaient devant elles[32] :

> « Il se trouve dans un point avancé ils n'ont aucqu'une attaque il me dit qu'il a trouvé *le poulart* » (Pierre, sans date)

Au fil de leurs lettres, les scripteurs donnent souvent des nouvelles du *faux* ou *fauc* (13). Les formes *faux* et *fauc* sont des variantes orthographiques du substantif masculin *fau* ([faw][33]) du latin *fagus*

---

24 Chaurand souligne la valeur indicielle que peut prendre un suffixe : « Les formes que prend la dérivation fournissent parfois des indicateurs régionaux. Nous ne retiendrons qu'un type, celui des suffixes méridionaux en –ou » (2000 : 648).
25 Cantalausa (2001 : 16) les classe parmi les suffixes diminutifs du parler languedocien.
26 Les adjectifs en emploi nominal peuvent aussi faire l'objet d'une suffixation : « Notre chèr petitou seveille » (Marie, 4/03/15), « hier au soir nous avons vu qu'il était un peu rouge et aujourd'hui a dine *le pauvrou* il était un bon peu » (Marie, 4/03/15).
27 Avec une variante orthographique en en *Piarrillhou*. La combinaison de deux suffixes (voire trois) n'est pas rare en occitan :- ilhon, -a ; -eton, -a ; -oton, -a ; -elonèl, -a ; -elonelon, -a (Catalausa, 2001 : 16).
28 « Pòdon èsser de simples diminutius o aver, en mai, una valor afectiva » (Cantalousa, 2001 : 16).
29 « le soir Ernestou nous porte les letre et nous alons les prendre au soulié bas » (Marie, 3/02/15).
30 Ainsi arrivait-il que les trois descendants successifs d'une même famille portent le même prénom et soient distingués uniquement grâce aux diminutifs successifs : Pierre, Pierrilh, Pierrillhou (sources locales).
31Prononciation et usage de la forme « pol » attestés par un locuteur de la Salvetat-sur-Agoût (Base de données linguistiques THESOC).
32 Selon les sources locales, « le poulet » désigne, en plus jeune, le même type d'homme.
33 Prononciation attestée par un locuteur de la Salvetat-sur-Agoût (Base de données linguistiques THESOC).

(« hêtre » en latin et en occitan). Le sobriquet *le fau(x/c)* désigne la personne qui coupe des hêtres ou en fait commerce[34] :

> « je suis toujours avec mon inséparable *le fauc* nous ne sommes que quatre des premiers arrives justement quatre du pays un de mazamet un de St Pons et nous deux » (Pierre, 21/09/1914) ; « nous sommes toujours avec *le faux* a la même compagnie un a coté de l'autre » (Pierre, 15/08/1914) ; « dis moi aussi si *le fauc* n'est pas sur la carte nous ne lavons pas reconnu. » (Marie, 05/12/1914)

Le sobriquet le *gaboï* ou *Gabaïs* connait plusieurs interprétations possibles[35] : dérivé du verbe *gabar* signifiant notamment « plaisanter, railler » ou en emploi pronominal « se vanter », il désigne une personne qui présente ces traits de caractère ; il peut être une variante de *gavach*, qui connait lui-même plusieurs sens tels que « rustre ou montagnard », ou encore « celui qui parle une autre langue » ou parle « estranh » et faire référence à l'étranger linguistique ; selon les sources locales, le terme *gaboï* viendrait de *gavèla,* « javelle, poignée de blé que coupe le moissonneur »[36] et servirait à désigner le faucheur, celui qui récoltait les épis fauchés :

> « le jounie comence bien a être eprouvé on dit aussi le *gaboï* mais je ne sais pas si c'est sur » (Marie, 31/12/1915)

> « j'avais vu celui de la Métairie neuveu du Soulie Belbleze le Gabaïs le tot je ne l ai pas vu mes je savais ou il avait ete blesse il est blesse a un bras » (Pierre, 17/09/1914)

L'enquête de terrain nous a en revanche permis d'éclairer le sens du sobriquet *Le Tot* : les habitants du Soulié se souviennent encore de la personne que l'on appelait ainsi. Le terme *tot* est graphié « tòt » dans les dictionnaires d'occitan et traduit par « goulot » ; il intègre une expression familière qui le rapproche du verbe *téter* : « boire au goulot, *tetar* (fam) ». Le sobriquet *Le tot* désignait un homme porté sur la boisson, comme le confirme une lettre de Marie :

> « cela nempêche pas le tot le pauvre home de se souler chaque fois qu'il va au soulié » (Marie, 10/03/15)

Dans la désignation des personnes et des lieux affleure ainsi un micro-dialecte : le parler du Soulié.

Bien que parcellaires, l'ensemble de ces données renseigne sur la nature de la langue écrite des scripteurs : y sont certes conservés des faits de substrat, mais ni leur variété ni leur productivité ne sont suffisantes pour former un système à part entière. Cette langue n'est pas de l'occitan francisé, pas plus qu'elle ne correspond à « l'hybride » linguistique décrit au moment de la francisation des masses allophones du Midi au XIXe siècle (Brun, 1931). Trop peu productifs, résiduels en somme, les éléments d'occitan qui persistent s'intègrent au système du français sans en modifier les structures, ni produire une variété linguistique intermédiaire, mixte ou métissée.
Le corpus jusqu'ici collecté montre un usage de la langue française que l'on peut décrire négativement : il n'est ni une mise à l'écrit du parler poilu (qui serait déplacé dans la communication familiale), ni une mise à l'écrit du dialecte. S'il laisse voir quelques traits dialectaux, particulièrement dans la nomination propre, lieu traditionnel d'inscription des substrats linguistiques, il paraît difficile d'y lire la revendication d'une identité régionale : rareté, singularité problématique et absence de

---

[34] Nous pourrions aussi citer à titre d'exemple de sobriquet fonctionnel celui donné, après la guerre, à Pierre Fabre, dit « Lou moulinie » (Le meunier). (Archives départementales C.C.2 ; cité à la suite de Gros (1996 : 308).
[35] L'étymologie et la signification des sobriquets restent parfois sujettes à hypothèse(s) (Dauzat, 1934 : 110), soit parce que leur forme n'est pas attestée par les dictionnaires de référence, soit parce que ces derniers fournissent des explications multiples et qui diffèrent des sources locales.
[36] Gavelar : « mettre en javelle ».

réflexivité empêchent de les interpréter comme des étendards d'un quelconque militantisme linguistique.

On évitera en effet d'attribuer au dialectal ce qui relève d'usages populaires partagés : il est parfois difficile de tracer la limite entre ce qui appartient à l'occitan et ce qui relève plus généralement de la langue populaire rurale. Si *raï*, *bardelle*, *poutou* sont des régionalismes lexicaux de l'occitan, en revanche certains usages syntaxiques, comme les choix d'auxiliaires (*je suis été*) traditionnellement signalés au titre des occitanismes, sont en fait moins spécifiques : ils sont relevés aussi dans *Le français tel qu'on le parle* d'Henri Bauche (1920) ou dans *La grammaire des fautes* d'Henri Frei (1929). Ce que le corpus collecté atteste, c'est que ces usages, dialectaux et populaires, n'appartiennent pas seulement au code oral, mais aussi à une des formes de l'écrit. À cause du développement massif de la correspondance pendant la Guerre, cet écrit populaire est devenu une pratique linguistique largement partagée. En cela, la Grande Guerre a été aussi un événement majeur pour la pratique écrite de la langue française.

Elle n'a, en revanche, que très marginalement représenté un moment d'entrée dans l'écrit pour les langues régionales. Nulle revendication régionaliste dans les lettres des scripteurs modestes. L'enquête des linguistes confirme, jusqu'ici en tout cas, l'intuition des historiens : « Avouons-le cependant, les traces de la revendication explicite d'une appartenance régionale sont plus rares, demanderaient surtout à être traquées plus systématiquement dans la masse des lettres, carnets, récits laissés par les combattants du Premier Conflit mondial » (Bourlet, Lagadec, Le Gall, 2013 :14). On peut y voir la puissance de normalisation de l'instruction et de l'école qui, dans l'acculturation des ruraux à l'écrit, a su efficacement contenir et contrôler la dialectatisation de la langue. Même si nos scripteurs se trouvent à une période où le français et l'occitan restent potentiellement disponibles sur le marché sociolangagier, conformément à la diglossie fonctionnelle du moment, c'est bien à travers la langue nationale que se déploie leur long travail d'écriture de la guerre. Nos scripteurs héraultais s'abstiennent de tout militantisme linguistique, et nous lisons chez un scripteur de l'Ain : « il faut parler Français à Roger c'est tout et tu sais ce que j'ai toujour dit il faut absolument lui apprendre le francais sa ne coûte rien et c'est plus chic » (Alfred, 20/10/1914). Le français, « c'est plus chic » : en d'autres termes, la maîtrise de la langue nationale est une clef de l'ascension sociale ; ce pragmatisme est sans doute une des raisons qui explique la faible présence du dialecte dans les écrits des scripteurs modestes.

Agnès Steuckardt, Jean-Michel Géa, Stéphanie Fonvielle

Références bibliographiques

Baconnier G., Minet A., Soler L. (1985), *La plume au fusil : les poilus du Midi à travers leur correspondance*, Toulouse, Privat.

Barral G. (à paraître), *Les lettres de guerre en occitan d'un officier de 14-18 : Louis Bonfils*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée.

Béniak É. et Mougeon R. (1989), « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien », *Le français canadien parlé hors Québec*, Laval, Presses de l'Université de Laval, p. 53-74.

Bourlet M., Lagadec Y., Le Gall E. (2013), « L'approche régionale de la Grande Guerre, un chantier à rouvrir ? », Bourlet M., Lagadec Y., Le Gall E. (dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 7-25.

Brun A., (1931), *Le français de Marseille. Étude du parler régional de Marseille*, Marseille, Institut historique de Provence.

Branca-Rosoff Sonia & Schneider Nathalie, 1994, *L'Écriture des citoyens. Une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris*, Klincksieck*.

Cantalausa J., 2006, *Diccionari general occitan a partir dels parlars lengadocians*, edition segonda corregida, melhorada e augmentada per Cantalausa, de març 2002 entrò a genièr de 2006, A.M.D.G., Edicions cultura d'Oc, Cunac.

Cousi A. ([1955] 1998), *Le Soulié. Monographie*, Collection Mémoire de la Montagne du Haut Languedoc Héraultais, Presses de l'Imprimerie Maraval, Saint-Pons de Thomières.

Chaurand J. (2000), « Les variétés régionales du français » in *Histoire de la langue française 1945-2000* (Gérald Antoine et Bernard Cerquiglini (dir.)), Paris, CNRS éditions, pp. 643-664.
Dauzat A., ([1918] 2007), *L'argot de la guerre d'après une enquête auprès des officiers et des soldats*, Paris, Armand Colin.
Dauzat A. (1934), « Les noms de lieux et les noms de personnes (Toponymie et anthroponymie) », *Français moderne*, 2e année, n° 2, mars-avril, p. 97-112.
Dauzat A. ([1945] 1977), *Les noms de famille en France. Traité d'anthroponymie française*, 3e édition, Paris, Librairie Guénégaud.
Esnault Gaston (1919), *Le Poilu tel qu'il se parle. Dictionnaire des termes populaires récents et neufs employés aux armées en 1914-1918 étudiés dans leur étymologie, leur développement et leur usage*, Paris, Bossard.
Géa J.-M. (à paraître), « Le dialecte dans l'écriture de la guerre : la part absente ? », A. Steuckardt (dir.), « *Pour me levez de languir ». L'écriture des Poilus*, Toulouse, Privat.
Gros G. ([1900] 1998), *La Salvetat et ses environs*, Collection Mémoire de la Montagne du Haut Languedoc Héraultais, Presses de l'Imprimerie Maraval, Saint-Pons de Thomières.
Gros C. (1923), *Le plateau du Sommail – Mœurs et coutumes locales*, Montpellier, Imprimerie de la manufacture de la Charité (Pierre-Rouge).
Gros D. (1963), « Évolution économique et sociale d'un village languedocien du XIXe siècle à nos jours : Le Soulié (Hérault) », *Folklore*, t. XVI, 26e année, n° 2, p. 16-21.
Gros D. (1996), *La Salvetat sur Agoût. Berceau d'une famille. 1450-1995*, Puygouzon, Presses de l'Imprimerie SIEP.
Panoccitan, http://www.panoccitan.org
Paraf P. (1917), S*ous la terre de France*, Paris, Payot.
Roynette O. (2010), *Les Mots des tranchées, L'invention d'une langue de guerre 1914-1919*, Paris, Armand Colin.
Roynette O. (2013), « Unité et diversité : le vocabulaire des combattants français de la Première Guerre mondiale sous le regard des linguistes », Bourlet M., Lagadec Y., Le Gall E. (dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 161-173.
THESOC, base de données linguistiques, http://thesaurus.unice.fr
Zonabend F. (1979), « Jeux de noms. Les noms de personne à Minot », *Études rurales*, n° 74, p. 51-85.